



DORVAL DRIVERS SMID CONTINENTAL EUROPE

Part R (EUR) - Acc

GESTION ACTIONS

Reporting mensuel au 31 juillet 2026

Actif net du fonds 17.3M€	Valeur liquidative 176.49€	Date de création Part R 10 janv. 2014	Code ISIN FR0011645621	Code Bloomberg DFMSCER FP EQUITY
Gérants : Frédéric Ponchon • Gilles Sitbon			Pays d'enregistrement	

OBJECTIF DE GESTION ET PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Doté du label « ISR » et éligible au PEA, Dorval Drivers SMID Continental Europe vise à accompagner de manière responsable et engagée les petites et moyennes entreprises de croissance en Europe continentale. Le fonds cherche à dégager, sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à son indice de référence Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap Net Return Index EUR dividendes nets réinvestis (code Bloomberg EXUSCNE Index). Il est composé d'un cœur de portefeuille avec plus de 80% investis dans des sociétés de petites et moyennes capitalisations qui bénéficient de tendances structurelles porteuses et/ou d'un modèle économique d'exception. Une portion satellite est investie de manière dynamique pour capitaliser sur les opportunités thématiques et factorielles conjoncturelles. Cette gestion active et de conviction est encadrée par un processus de gestion rigoureux qui place les facteurs de durabilité au cœur de sa démarche. Classé article 8 au sens de la SFDR, il disposera d'une proportion minimale de 40% d'investissements durables.

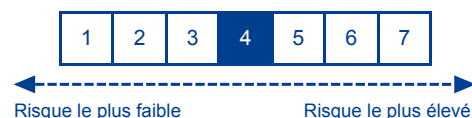
COMMENTAIRE DE GESTION MENSUEL

Le marché a été marqué au mois de juillet par une reprise des tensions au Moyen-Orient, une remontée du prix du baril et, de façon associée, de la courbe de taux, avec la perception de taux plus hauts pour plus longtemps. Les publications des sociétés et les perspectives restent bonnes alors que nous avons vu se mettre en place une rotation sectorielle hors de la chaîne de valeur de l'IA vers "le reste" ou le non-IA, notamment les secteurs qui bénéficient de la hausse des taux. Dans ce contexte, le fonds enregistre sur le mois une performance de près de -0.3% contre +0.87% pour son indice de référence (Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap NR). Les meilleurs contributeurs à la performance sont Amplifon et Reply qui publient bien ainsi que Arcadis (OPA) ; les détracteurs sont Jenoptik, Grenergy et Besi qui subissent les effets de la rotation sectorielle, malgré une belle publication pour BES1.

RISQUES DU FONDS

Les investissements en actions sont susceptibles de connaître d'importantes variations de cours. Le fonds est exposé aux risques spécifiques, notamment le **risque de perte en capital**, le risque actions, le risque lié à la taille de capitalisation, le risque de change, le risque lié à l'usage de produits dérivés, le risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



L'Indicateur Synthétique de Risque (ISR ou SRI) est un indicateur global du risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Il est sur une échelle de 1 (risque le plus faible mais qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de risque) à 7 (risque le plus élevé).



Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

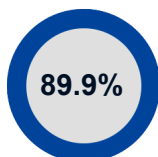
HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au 31 juillet 2026

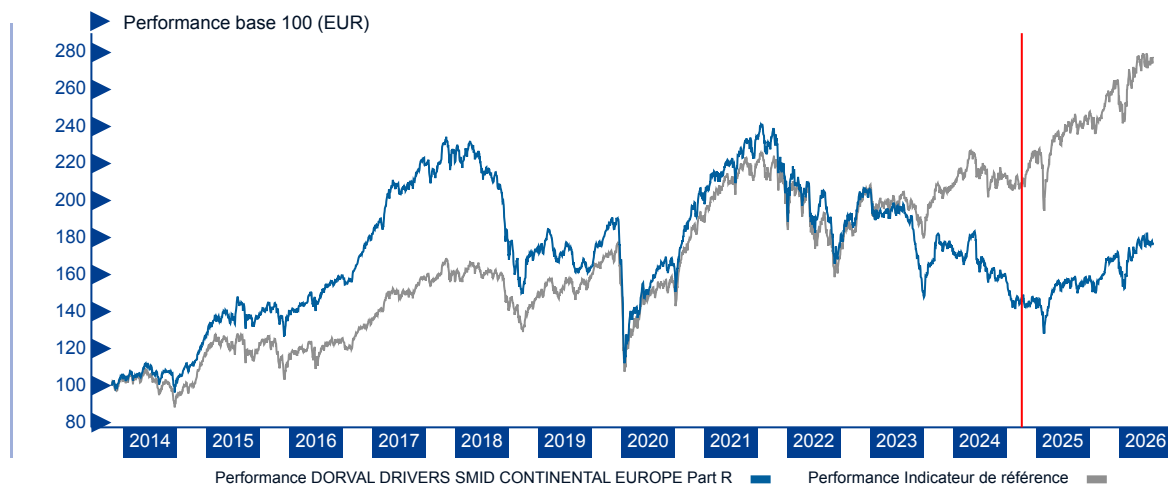
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les calculs de performance sont réalisés dividendes nets réinvestis pour l'OPCVM et pour l'indicateur de référence. A compter du 31/12/2024, l'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance est l'indice Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap Net Return Index EUR dividendes nets réinvestis suite au changement de stratégie opéré sur le fonds. L'indice de référence est libellé en euro.

PERFORMANCE NETTE DEPUIS LA CRÉATION

Active share



L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indice de référence.



Performances nettes cumulées

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	-0.36%	4.30%	5.55%	9.42%	13.20%	-10.60%	-21.33%	16.13%	76.49%
Indicateur de référence	0.87%	5.06%	7.71%	10.36%	15.36%	35.35%	29.56%	128.31%	177.12%
Ecart	-1.23%	-0.76%	-2.16%	-0.94%	-2.16%	-45.95%	-50.89%	-112.17%	-100.63%

Performances nettes annualisées

	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création
Fonds - Part R	-3.67%	-4.68%	1.51%	4.63%
Indicateur de référence	10.62%	5.32%	8.61%	8.46%
Ecart	-14.28%	-10.00%	-7.10%	-3.83%

Performances nettes calendaires

	2026 - YTD	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds - Part R	9.42%	10.40%	-19.80%	-3.82%	-20.29%	25.17%	2.87%	18.67%	-29.52%	32.06%	15.48%	29.56%
Indicateur de référence	10.36%	19.85%	0.45%	14.02%	-17.11%	23.35%	5.45%	28.21%	-17.40%	24.19%	3.26%	24.32%
Ecart	-0.94%	-9.45%	-20.25%	-17.85%	-3.18%	1.82%	-2.59%	-9.55%	-12.12%	7.87%	12.22%	5.23%

HISTORIQUE DE LA PERFORMANCE NETTE DEPUIS CRÉATION (%)

Reporting mensuel au 31 juillet 2026

PRINCIPAUX MOUVEMENTS

Achats		Renforcements	TERNA INFORMA PLC GREENERGY RENOVABLES
Ventes		Allègements	BUNZL PLC

Nombre de lignes totales actions	48
5ère lignes actions	18.0%
10ère lignes actions	31.0%
Capitalisation boursière médiane	5,908.3 M€

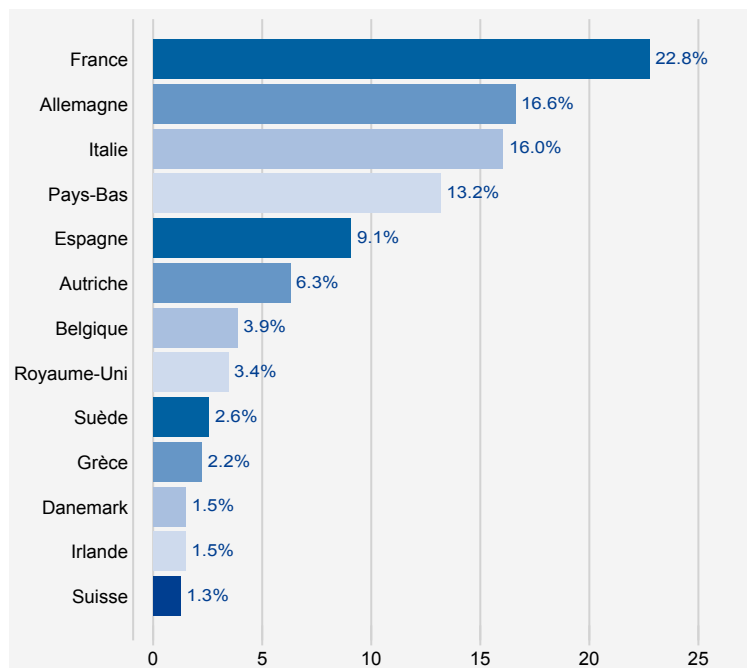
Top 10 Actions	Pays	Secteur	Poids	Thématiques d'investissement
BAWAG Group AG	Autriche	Sociétés financières	4.3%	Financières
BANCO BPM SPA	Italie	Sociétés financières	3.7%	Financières
SPIE SA	France	Industries	3.6%	Transition énergétique et environnementale
NEXANS SA	France	Industries	3.4%	Transition énergétique et environnementale
CTP	Pays-Bas	Immobilier	3.0%	Foncières / Construction
AUTO1 GROUP	Allemagne	Services aux consommateurs	2.8%	Digitalisation de l'économie & IA
REXEL	France	Industries	2.6%	Transition énergétique et environnementale
MERLIN PROPERTIES	Espagne	Immobilier	2.6%	Capacité à profiter de la décline progressive des taux
REPLY FRAZION	Italie	Technologie	2.5%	Digitalisation de l'économie & IA
FinTech Group AG	Allemagne	Sociétés financières	2.4%	Digitalisation de l'économie & IA



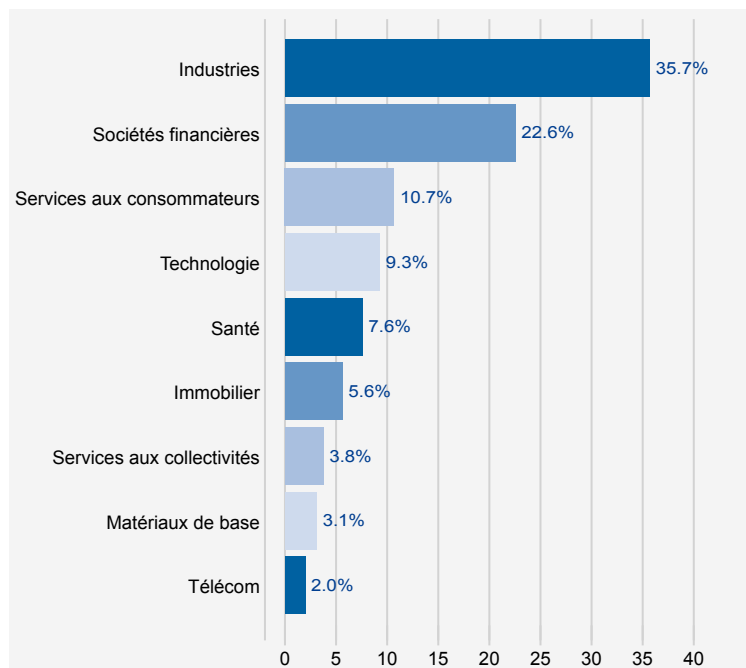
CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Reporting mensuel au 31 juillet 2026

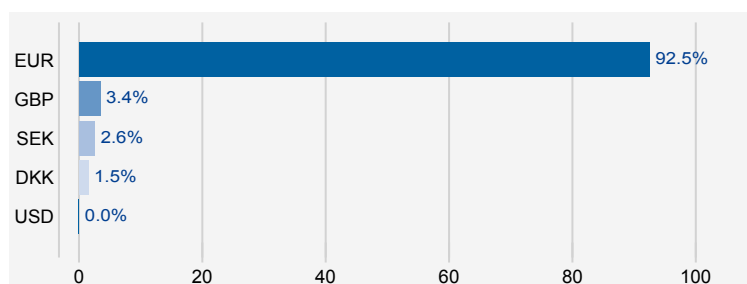
Répartition géographique *



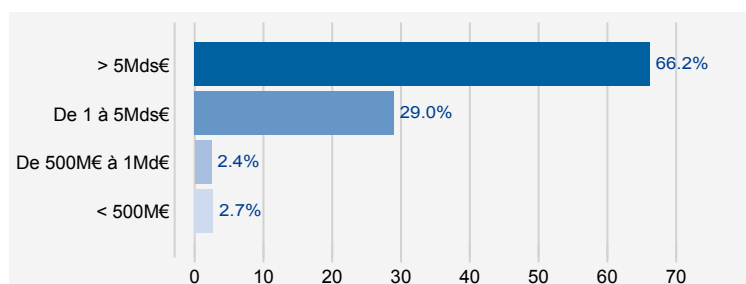
Répartition sectorielle *



Répartition par devise



Répartition par capitalisation *



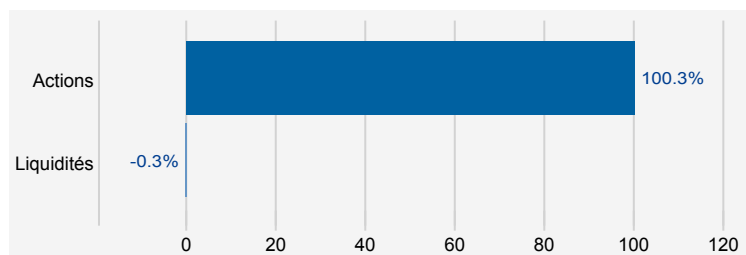
* Pourcentage du portefeuille investi en actions titres vifs hors dérivés

VALORISATION 2026

Multiple de capitalisation des bénéfices - Ratio P/E	18x
Croissance des bénéfices par action	19%
EV/EBIT	12x
Rendement	4%

Source Bloomberg / Dorval AM

Répartition par classes d'actifs



ANALYSE DE RISQUE

Ratio	1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe	0.64	-0.38	-0.40
Bêta	1.22	1.11	0.99
Alpha	-0.09	-0.28	-0.19
Ratio d'information	-0.43	-1.90	-1.40
Volatilité - Part R	17.36	17.32	17.02
Volatilité indicateur	13.88	14.09	15.62
Tracking Error	5.03	7.53	7.16

Ratio	Valeur	Date
Gain maximum enregistré	150.30%	du 16/10/2014 au 12/11/2021
Perte maximale enregistrée	-52.19%	du 23/01/2018 au 18/03/2020
Délai de recouvrement	582	jours
Fréquence de gain	57.62%	par mois



CARACTÉRISTIQUES ET RISQUES DU FONDS

Reporting mensuel au 31 juillet 2026

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique	FCP
Domicile juridique	France
UCITS	Oui
Horizon de placement	5 ans
Classification AMF	Actions de pays de l'Union Européenne
Eligibilité au PEA	Oui
Eligibilité au PEA-PME	Non
Devise	EUR
Souscripteurs concernés	Tous Souscripteurs

Date de création	10 janv. 2014
Date de 1ère VL de la part	10 janv. 2014
Société de gestion	Dorval Asset Management
Dépositaire	Caceis Bank France
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Règlement des souscriptions	J + 2 ouvrés

Execution des ordres - Heure de Paris

Pour les ordres passés avant 13h00, souscriptions et rachats sur prochaine VL

Règlement des rachats	J + 2 ouvrés
Décimalisation de la part	Oui
Investissement minimum	Un millième de part
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	2% max
Commission de rachat	Néant
Frais de gestion et de fonctionnement	2.00 %
Indicateur de référence	Bloomberg Europe DM ex UK Small Cap NR EUR

Commission de surperformance

20% de la surperformance en territoire positif par rapport à l'indicateur de référence (voir en page 8)

REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au 31 juillet 2026

APPROCHE ET METHODOLOGIE ISR

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Depuis 2004, Dorval Asset Management privilégie une approche basée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par notre présence au capital – que la politique de vote de Dorval Asset Management conforte – et par nos rencontres régulières avec les entreprises. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. Le pilier "Gouvernance" représente à minima 40% de la note ESG, note issue de la méthodologie ISR propriétaire de Dorval AM.

Pour autant, ce sont bien les trois piliers E, S et G qui sont retenus pour l'analyse extra financière des valeurs de l'univers d'investissement initial et intégrés à l'évaluation des dirigeants.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre site internet : https://www.dorval-am.com/fr_FR/notre-expertise-esg/

METHODOLOGIE PROPRIETAIRE DE NOTATION

Fondée sur les informations issues de nos partenaires MSCI, Ethifinance et ISS et de données de recherche interne, notre méthodologie propriétaire ESG permet d'établir une notation des émetteurs au sein des univers d'investissement de chaque fonds.

Elle repose sur les principes suivants :

- * Détermination et pondération interne des enjeux ESG après prise en compte des spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation

- * Notation ESG de chaque émetteur en fonction de son exposition aux enjeux identifiés et de la gestion de celle-ci

Les équipes de gestion et les analystes financiers et extra-financiers prennent en compte plus de 30 enjeux ESG fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et mettent plus particulièrement l'accent sur 12 d'entre eux.

La note extra-financière (entre 0 et 100, 100 étant la meilleure notation) est établie sur chacun des trois piliers, E, S et G. L'exclusion de 30% de l'univers d'investissement concerne les sociétés les moins bien notées et celles ayant une note éliminatoire sur au moins l'un des piliers. Les émetteurs ayant une note environnementale ou de gouvernance inférieure à 40 ou une note sociale inférieure à 30 sont exclus de même que tous ceux dont la note extra-financière globale est inférieure à 40. (cf règle spécifique en page 8)

Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant d'un provider externe. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. L'approche best-in universe (cf Définitions) peut créer des biais sectoriels assumés

NOTATION DES 5 PREMIERES LIGNES DU FONDS

	ESG	E	S	G	Poids
BAWAG Group AG	71.8	82.5	65.0	73.2	4.3%
BANCO BPM SPA	72.1	42.8	69.8	89.0	3.7%
SPIE SA	72.6	93.5	37.0	97.6	3.6%
NEXANS SA	65.1	54.0	71.6	69.2	3.4%
CTP	74.5	81.6	49.3	88.0	3.0%

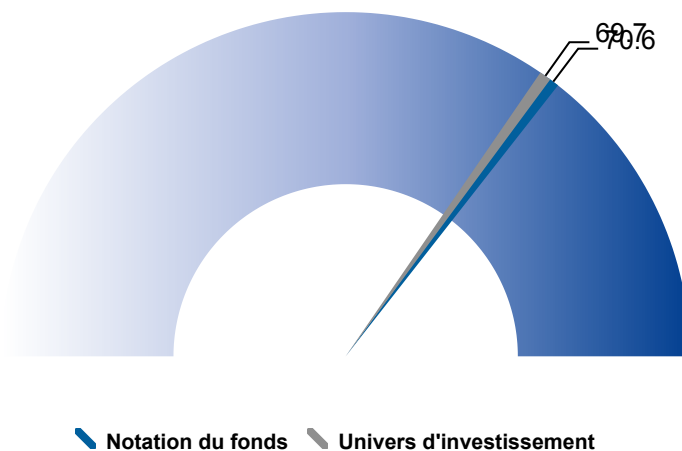
STRATEGIES ESG

Intégration	Best in universe	Engagement	Exclusion

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE

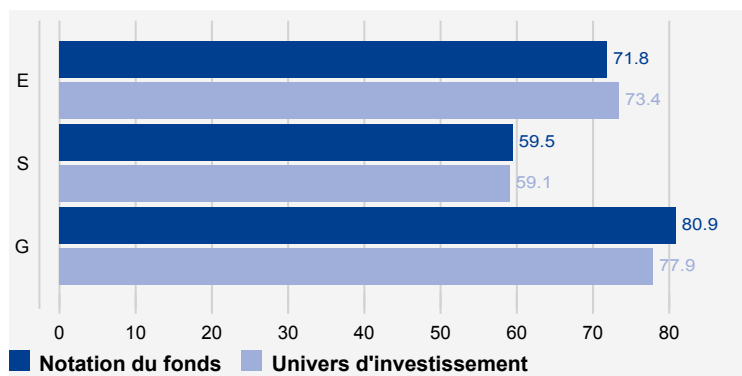
	ESG	E	S	G	Couverture
Fonds	70.6	71.8	59.5	80.9	100.0%
Univers d'investissement	69.7	73.4	59.1	77.9	100.0%
Ecart en %	+1.4%	-2.1%	+0.7%	+3.8%	+0.0%

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités



Notation du fonds Univers d'investissement

NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE



REPORTING DE PERFORMANCE ESG

Reporting mensuel au 31 juillet 2026

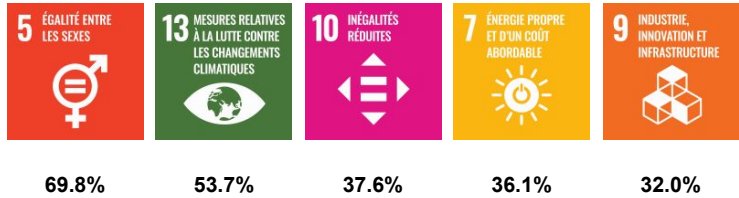
PERFORMANCE ESG DU FONDS

L'approche retenue doit permettre également d'obtenir un meilleur résultat que l'univers d'investissement des titres éligibles sur les deux premiers indicateurs d'intensité ESG suivants :

Table with 10 columns: Indicateur, Définition, Evaluation ESG (Fonds, Univers, Δ), Couverture (Fonds, Univers), Evaluation ESG N-1 & N-2 (2025, 2024). Rows include: Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants, Mixité au sein des organes de gouvernance, Taux d'investissement durable.

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers sont pondérées par leur capitalisation boursière
Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

LES 5 PRINCIPALES CONTRIBUTIONS AUX ODD (EN % DU FONDS)



La somme des ODD peut être supérieure à 100%, toutes les valeurs contribuant à un ou plusieurs ODD. Fondés sur les données de MSCI, les calculs reposent sur l'alignement des sociétés aux 17 Objectifs de Développement Durable pondéré du poids des sociétés dans le fonds.

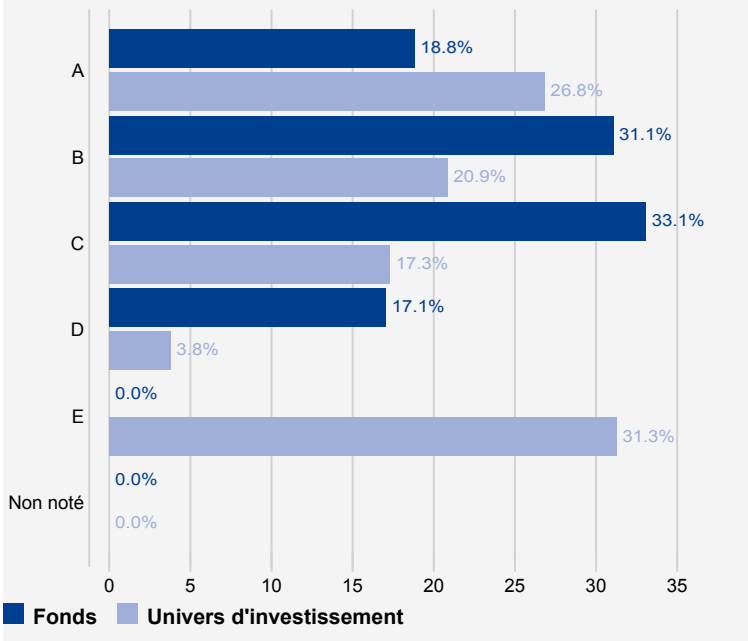
LA CONTRIBUTION A LA TRANSITION CLIMATIQUE (EN %)



Le taux de contribution à la transition représente la proportion d'émetteurs présents dans les secteurs d'activités à fort impact climatique (Code NACE A à H et L) et disposant d'un plan de transition climatique considérés comme crédibles en cohérence avec des cadres de références alignés avec les objectifs climatiques fixés par l'Accord de Paris.

Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

REPARTITION DE LA NOTATION ESG PAR QUINTILE



Sources: Méthodologie de notation propriétaire RAISE

POUR EN SAVOIR PLUS

Nos pratiques extra-financières peuvent également s'illustrer au travers de nos actions d'engagement et de nos statistiques de votes, le rapport climat et le rapport PAI du fonds. N'hésitez pas à cliquer sur les liens ci-dessous pour les découvrir.

Four icons with links: Plateforme VDS Statistiques de votes, Rapport climat, Rapport PAI, Rapport d'engagement.

DÉFINITIONS

Reporting mensuel au 31 juillet 2026

Active share ou "part active" : L'active share évalue la différence de composition d'un portefeuille actions par rapport à son indicateur de référence. Nous calculons : somme des valeurs absolues des différences des poids entre le fonds et l'indicateur de référence divisée par deux.

Alpha : coefficient qui mesure l'excédent de performance, positif ou négatif, réalisé par un fonds par rapport à ce que son risque de marché (mesuré par son indicateur de référence) peut justifier. Nous calculons : $\text{Alpha} = \text{MoyenneFonds} - (\text{MoyenneIndice} * \text{Beta})$.

Bêta : Sensibilité d'un fonds aux mouvements de marché (représenté par son indicateur de référence). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds amplifie les évolutions de son marché de référence à la hausse comme à la baisse. Au contraire, un bêta inférieur à 1 signifie que le fonds a plutôt tendance à moins réagir que son marché de référence. Nous calculons : $\text{Beta} = \text{CovarianceFondsIndice} / \text{VarianceIndice}$; • **CovarianceFondsIndice** : la covariance des performances hebdomadaires du fonds et de l'indicateur de référence ; • **VarianceIndice** : la variance des performances hebdomadaires de l'indice ; • **MoyenneFonds**, **MoyenneIndice** : les moyennes des performances hebdomadaires du fonds et de l'indice.

Croissance des bénéfices par action : Evolution des bénéfices des sociétés dans lesquels le fond est investi, pondéré par le poids de ces actions dans le fonds.

Délai de recouvrement : Temps exprimé en jour que le fonds met pour dépasser la plus haute valeur liquidative sur la période indiquée.

DNR : Dividendes nets réinvestis

L'€STR (European Short Term Rate) est un nouvel indicateur de référence monétaire, calculé et publié par son administrateur la Banque Centrale Européenne (BCE), qui remplace progressivement un autre taux court, l'EONIA, depuis le 2 octobre 2019. L'€STR représente le taux d'intérêt interbancaire de référence du marché de la zone euro. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs Banques européennes.

EV/EBIT : Ce ratio consiste à diviser la valeur d'entreprise par le résultat d'exploitation. Ce ratio permet de déterminer la vitesse à laquelle un investisseur sera remboursé de son investissement dans une entreprise qu'il reprend intégralement.

Fréquence de gain : Ratio du nombre d'observations positives sur le nombre total d'observations depuis la création du fonds.

Gain maximal enregistré : Gain maximal enregistré historiquement par le fonds.

Perte maximale enregistrée : Perte maximale enregistrée historiquement par le fonds.

Ratio d'information : Le ratio d'information représente la performance relative du fonds ajustée pour chaque point de volatilité consenti par rapport à l'indicateur de référence du fonds. Nous calculons : $\text{RatioInfo} = \text{MoyenneDiff} / \text{StdDevDiff}$; • **MoyenneDiff** : La moyenne des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence ; • **MoyenneStdDev** : L'écart type des différences de performances entre le fonds et l'indicateur de référence.

Ratio P/E : Le PER se calcule en divisant le cours d'une action par le bénéfice net par action. Le PER permet d'évaluer la valeur d'un titre par rapport aux prix des titres de sociétés du même secteur : plus le PER est faible, plus l'action est considérée comme bon marché.

Ratio de Sharpe : Indicateur de la surperformance du fonds par rapport au taux sans risque divisé par le risque pris (volatilité du fonds). Le ratio de Sharpe mesure la performance marginale par unité de risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé plus le fonds à un rendement ajusté du risque élevé. Nous calculons : $\text{RatioInfo} = (\text{PerfsFondsAnnualise} - \text{TauxSansRisque}) / (\text{FondsStdDev} * \text{Sqrt}(52))$; • **PerfsFondsAnnualise** : la performance annualisée du fonds sur l'horizon ; • **TauxSansRisque** : La performance annualisée de l'€STR sur l'horizon ; • **FondsStdDev** : l'écart type des performances du fonds.

Rendement : Le rendement correspond au taux de rendement des actions. Ce rendement correspondant au montant des dividendes versés par les sociétés dans lesquels le fond est investi, divisé par le prix de ces actions.

Risques : Les données de risques se calculent sur un horizon donné en consommant les performances hebdomadaires.

Tracking Error : Elle représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indicateur de référence. Un tracking error élevé implique un écart important, à la hausse comme à la baisse, du fonds à l'indicateur de référence.

Volatilité : Amplitude de variation d'un instrument financier sur une période donnée. Une volatilité élevée signifie que le cours du titre varie de façon importante, et donc que le risque associé à la valeur est grand.

DEFINITIONS DES STRATEGIES ISR (REPORTING ESG)

Best-in-universe : L'approche « Best-in-universe » consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.

Engagement : La stratégie d'engagement comprend à la fois l'engagement actionnarial individuel (l'exercice de ses droits de vote et les échanges directs et constructifs avec des entreprises avec un suivi sur le long terme) et l'engagement actionnarial collaboratif (à travers différentes instances de places influentes) que la société de gestion met en œuvre pour inciter les entreprises et/ou décideurs publiques à prendre en compte les critères extra financiers.

Exclusion : La stratégie d'exclusion regroupe à la fois l'exclusion sectorielle (secteurs jugés néfastes pour la société) et l'exclusion normative (les entreprises ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies et les entreprises sujettes à des controverses qu'elle estime incompatibles avec ses valeurs).

Intégration : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont directement intégrés au processus de gestion du fonds, via une note ESG établie pour chaque valeur de l'univers d'investissement. La notation ESG participe à la fois à la définition de l'univers d'investissement éligible et comme une composante dans la phase de construction / gestion du portefeuille.

Label ISR : Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

Les émissions de **scope 1** concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité. Les émissions de **scope 2** concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie. Les émissions de **scope 3** concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.).

Règle spécifique pour les petites capitalisations : Compte tenu de leur moindre capacité à produire l'information exigée et afin d'assurer une meilleure comparabilité des données entre ces émetteurs, pour les émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure ou égale à 1.1 milliard d'euros, ces minima sont de 20 pour les notes environnementales et sociales, de 30 pour la note de gouvernance et reste de 40 pour la note synthétique ESG.

COMMISSION DE SURPERFORMANCE

La Société de gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de 5 ans maximum, toute sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Toutes les données concernant l'OPCVM sont extraites de l'inventaire comptable et de Bloomberg pour les indices et les caractéristiques des valeurs détenues en portefeuille.

Ce document promotionnel est un outil de présentation et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le DIC/KID doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription. Dans l'hypothèse où l'OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié. Les performances futures sont soumises à l'impôt, lequel dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et est susceptible de changer à l'avenir.

Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DIC/KID (document d'informations clés). Pour une information complète sur les orientations stratégiques et l'ensemble des frais, nous vous remercions de prendre connaissance du prospectus, des DIC/KID et des autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.dorval-am.com ou gratuitement sur simple demande au siège de la société de gestion.

DORVAL ASSET MANAGEMENT

Société anonyme au capital de 964 968 euros

RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93008 - Adresse de l'AMF : 17, place de la Bourse 75002 Paris

Siège social : 31, avenue Pierre 1er de Serbie 75116 Paris

www.dorval-am.com

CONTACTS : DORVAL ASSET MANAGEMENT

31, avenue Pierre 1er de Serbie
CS71851
75781 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 69 90 44
www.dorval-am.com

Arthur DAVID-BOYET

T : +33 1 83 75 81 28 - arthur.david-boyet@dorval-am.com

Géraldine JOSEPH

T : +33 7 88 43 53 66 - geraldine.joseph@dorval-am.com

Rénald SEGARD

T : +33 6 86 40 57 86 - renald.segard@dorval-am.com



DORVAL
ASSET MANAGEMENT
DONNER DE LA VALEUR À VOS VALEURS



MENTIONS LÉGALES DU DISTRIBUTEUR NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Reporting mensuel au 31 juillet 2026



NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Le présent document a été rédigé par Dorval Asset Management. La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. Le fonds ne peut pas être vendu dans toutes les juridictions ; l'autorité de tutelle locale peut limiter l'offre et la vente de ses actions exclusivement à certains types d'investisseurs.

Le traitement fiscal de la détention, de l'acquisition et de la cession des actions ou parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur, et peut changer. Veuillez consulter votre conseiller financier si vous avez des questions. Il est de la responsabilité de votre conseiller financier de s'assurer que l'offre et la vente des actions du fonds sont conformes aux lois nationales en vigueur.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

Les thèmes et processus d'investissement, ainsi que les participations et les caractéristiques du portefeuille, sont valides à la date indiquée et peuvent être modifiés. Les références faites à un classement, une note ou une récompense ne sont pas une garantie des performances futures et fluctuent au fil du temps. Le présent document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations du présent document peuvent être ponctuellement mises à jour et peuvent être différentes des informations des versions antérieures ou futures du présent document.

Pour de plus amples informations concernant ce fonds, y compris les frais, dépenses et risques, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus complet, un document « Informations clés », une copie des Statuts, les rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents et traductions inhérents à votre juridiction. Pour identifier un conseiller financier dans votre juridiction, veuillez contacter ClientServicingAM@natixis.com.

Si le fonds est enregistré dans votre juridiction, ces documents sont également disponibles gratuitement dans les bureaux de Natixis Investment Managers International (www.im.natixis.com) et des agents payeurs/représentants.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société Anonyme au capital de 178 251 690 euros

RCS Paris n° 453 952 681

43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris

www.im.natixis.com

Dorval Asset Management - Un affilié de Natixis Wealth Management

Société anonyme au capital de 964 968 euros

RCS Paris B 391392768 - APE 6630 Z - Agrément AMF n° GP 93008 - Adresse de l'AMF : 17, place de la Bourse 75002 Paris

Siège social : Dorval Asset Management - 31, avenue Pierre 1er de Serbie 75116 Paris

Tél. +33 1 44 69 90 44

www.dorval-am.com

Natixis Wealth Management

31 avenue Pierre 1er de Serbie, CS 61850 75781 Paris Cedex 16 - Tél. : +33 (0) 1 58 19 70 00 - Fax : +33 (0) 1 58 19 70 70 - www.wealthmanagement.natixis.com

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 166 117 719,46 euros - 306 063 355 RCS Paris TVA : FR 08 306 063 355

Établissement de crédit agréé par Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Courtier d'assurances n° ORIAS 07 006 332 - Siège social : 115, rue Montmartre - 75002 Paris

Titulaire de l'identifiant unique REP papiers - n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME.

